

CA Desktop Migration Manager

Manuel de recommandations

Version 12.8



La présente documentation, qui inclut des systèmes d'aide et du matériel distribués électroniquement (ci-après nommés "Documentation"), vous est uniquement fournie à titre informatif et peut être à tout moment modifiée ou retirée par CA.

La présente Documentation ne peut être copiée, transférée, reproduite, divulguée, modifiée ou dupliquée, en tout ou partie, sans autorisation préalable et écrite de CA. La présente Documentation est confidentielle et demeure la propriété exclusive de CA. Elle ne peut pas être utilisée ou divulguée, sauf si (i) un autre accord régissant l'utilisation du logiciel CA mentionné dans la Documentation passé entre vous et CA stipule le contraire ; ou (ii) si un autre accord de confidentialité entre vous et CA stipule le contraire.

Nonobstant ce qui précède, si vous êtes titulaire de la licence du ou des produits logiciels décrits dans la Documentation, vous pourrez imprimer ou mettre à disposition un nombre raisonnable de copies de la Documentation relative à ces logiciels pour une utilisation interne par vous-même et par vos employés, à condition que les mentions et légendes de copyright de CA figurent sur chaque copie.

Le droit de réaliser ou de mettre à disposition des copies de la Documentation est limité à la période pendant laquelle la licence applicable du logiciel demeure pleinement effective. Dans l'hypothèse où le contrat de licence prendrait fin, pour quelque raison que ce soit, vous devrez renvoyer à CA les copies effectuées ou certifier par écrit que toutes les copies partielles ou complètes de la Documentation ont été retournées à CA ou qu'elles ont bien été détruites.

DANS LES LIMITES PERMISES PAR LA LOI APPLICABLE, CA FOURNIT LA PRÉSENTE DOCUMENTATION "TELLE QUELLE", SANS AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU TACITE, NOTAMMENT CONCERNANT LA QUALITÉ MARCHANDE, L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, OU DE NON-INFRACTION. EN AUCUN CAS, CA NE POURRA ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE EN CAS DE PERTE OU DE DOMMAGE, DIRECT OU INDIRECT, SUBI PAR L'UTILISATEUR FINAL OU PAR UN TIERS, ET RÉSULTANT DE L'UTILISATION DE CETTE DOCUMENTATION, NOTAMMENT TOUTE PERTE DE PROFITS OU D'INVESTISSEMENTS, INTERRUPTION D'ACTIVITÉ, PERTE DE DONNÉES OU DE CLIENTS, ET CE MÊME DANS L'HYPOTHÈSE OÙ CA AURAIT ÉTÉ EXPRESSÉMENT INFORMÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES OU PERTES.

L'utilisation de tout produit logiciel mentionné dans la Documentation est régie par le contrat de licence applicable, ce dernier n'étant en aucun cas modifié par les termes de la présente.

CA est le fabricant de la présente Documentation.

Le présent Système étant édité par une société américaine, vous êtes tenu de vous conformer aux lois en vigueur du Gouvernement des Etats-Unis et de la République française sur le contrôle des exportations des biens à double usage et aux autres réglementations applicables et ne pouvez pas exporter ou réexporter la documentation en violation de ces lois ou de toute autre réglementation éventuellement applicable au sein de l'Union Européenne.

Copyright © 2013 CA. Tous droits réservés. Tous les noms et marques déposées, dénominations commerciales, ainsi que tous les logos référencés dans le présent document demeurent la propriété de leurs détenteurs respectifs.

Produits CA Technologies référencés

Ce document contient des références aux produits CA suivants :

- CA Advantage® Data Transport® (CA Data Transport)
- CA ARCserve® Backup for Laptops and Desktops
- CA Asset Intelligence
- CA Asset Portfolio Management (CA APM)
- CA Common Services™
- CA Desktop Migration Manager (CA DMM)
- CA Embedded Entitlements Manager (CA EEM)
- CA Network and Systems Management (CA NSM)
- CA Patch Manager
- CA Process Automation
- CA Mobile Device Management (CA MDM)
- CA Service Desk Manager
- CA WorldView™
- CleverPath™ Reporter

Support technique

Pour une assistance technique en ligne et une liste complète des sites, horaires d'ouverture et numéros de téléphone, contactez le support technique à l'adresse <http://www.ca.com/worldwide>.

Table des matières

Chapitre 1: Recommandations	7
Accès	7
Chemin d'installation	7
Chapitre 2: Planification de la méthode de migration	9
Migrations différées	9
Migrations en temps réel	10
Conditions minimales requises pour migrer des utilisateurs à l'aide d'un câble croisé.....	10
Migration des utilisateurs à l'aide d'un câble croisé	11
Remarques relatives à la redirection à l'aide d'un câble croisé	11
Prise en charge de la norme FIPS 140-2	12
Méthodes de migration et conformité à la norme FIPS.....	13
Modes FIPS pris en charge	14
Protection d'un fichier DNA à l'aide du chiffrement conforme avec la norme FIPS	16
Droits et autorisations.....	17
Fermeture de l'ensemble des applications et services	18
Migration de fichiers ouverts	18
Remarques concernant la migration de fichiers ouverts	19
Exclusion dynamique de lecteur	19
Filtres : Conserver la structure des répertoires.....	21
Filtres : Remplacer.....	22
Filtres : Inclure, Exclure, Ignorer et Ignorer toujours	22
Création d'un filtre d'inclusion	23
Création d'un filtre d'exclusion	23
Définition de l'option Ignorer.....	24
Définition de l'option Ignorer toujours	25
Création d'un processus d'application sélective avec des modèles.....	25
Fusion ou sélection de plusieurs modèles	27
Fusion de modèles	27
Sélection de plusieurs modèles.....	28
Chapitre 3: Gestion de la récupération	29
Planification d'une tâche DMM.....	29
Visualisation d'une tâche DMM planifiée	30
Application du fichier DNA à partir du média de stockage	30

Chapitre 4: Conseils pour l'optimisation du temps et des ressources 33

Réduction de la durée des migrations multi-utilisateur.....	33
Option de détection multi-utilisateur	35
Modification des paramètres de détection de scripts	35
Accès à CA DMM à partir d'un disque local	36
Option Répertoire de scripts	36
Installation directe des scripts personnalisés	37
Installation de scripts personnalisés à l'aide du directeur DMM	37
Création et application de fichiers à partir du disque local	38
Désactivation de la compression.....	38
Désactivation de la vérification	39
Création de journaux d'annulation sur le disque local.....	40
Désactivation des journaux d'annulation.....	41
Désactivation de l'authentification des profils utilisateur du domaine	42
Désactivation du journal manifeste	43
Désactivation du journal de débogage.....	44
Désactivation du journal réseau.....	45
Définition du niveau du journal d'événements.....	46
Création de fichiers auto-extractibles déconseillée	47
Désactivation de l'option Migrer les appartenances de groupes.....	47

Chapitre 1: Recommandations

Unicenter Desktop DNA est une solution de migration, de remplacement et de restauration des paramètres du système d'exploitation, des paramètres d'application et des fichiers de données, plus connue sous le nom de DNA.

Ce manuel contient des informations relatives à l'organisation et à la configuration d'un processus de migration d'entreprise. Il aborde les questions les plus couramment posées au support technique de CA Technologies.

Les rubriques suivantes vous aident à choisir la méthode idéale pour créer un processus de migration adapté à votre environnement d'entreprise particulier. Chaque rubrique propose des solutions destinées à vous aider à configurer les migrations CA DMM de manière efficace.

Accès

Sélectionnez <chemin_accès> pour ouvrir CA DMM. Dans le menu Démarrer, vous pouvez activer toutes les options.

Chemin d'installation

Par défaut, CA DMM est installé dans <chemin_installation>. Il s'agit du chemin d'installation mentionné dans cette présente documentation.

Chapitre 2: Planification de la méthode de migration

CA DMM prend en charge deux types de migration.

Migrations différées

Un fichier DNA est créé pour le système source (l'ancien ordinateur) et est ensuite appliqué au système de destination (le nouvel ordinateur).

Les fichiers DNA peuvent comporter des paramètres système, des données et des paramètres d'application ainsi que des données destinées à un ou à plusieurs utilisateurs.

Migrations en temps réel

Le système source (l'ancien ordinateur) et le système de destination (le nouvel ordinateur) se trouvent sur un réseau commun ou peuvent être connectés directement l'un à l'autre à l'aide d'un câble croisé.

Les deux systèmes sont reliés en temps réel et le fichier DNA est déplacé directement de l'ordinateur source à l'ordinateur de destination, sans stockage intermédiaire.

Quelle que soit la méthode utilisée, vous pouvez installer CA DMM sur le disque dur du système ou y accéder depuis un emplacement réseau central.

Migrations différées

Les migrations différées sont recommandées dans les circonstances ci-dessous.

- Le système source et le système de destination ont le même matériel. Le système source va être reformaté afin d'utiliser un nouveau système d'exploitation et/ou de nouvelles applications.
- Le fichier DNA peut être créé et enregistré dans une unité de stockage : système tiers, emplacement serveur (serveur de fichiers, serveur réseau ou serveur Web Apache), média amovible ou toute autre source capable de stocker le fichier DNA en vue d'une future extraction.

Migrations en temps réel

Les migrations en temps réel sont considérées comme la meilleure solution dans les situations ci-dessous.

- Deux systèmes distincts sont impliqués et ils co-existent sur un réseau commun.
- Deux systèmes sont impliqués et ils peuvent être connectés directement l'un à l'autre par le biais d'un câble croisé.
- Deux systèmes peuvent être équipés de matériel et de systèmes d'exploitation différents.

Cette méthode est la meilleure solution lorsque vous renouvelez votre matériel, lorsque vous migrez vers un nouveau système d'exploitation ou vers de nouvelles applications.

Conditions minimales requises pour migrer des utilisateurs à l'aide d'un câble croisé

Lorsque vous effectuez une migration en temps réel à l'aide d'un câble croisé, tous les comptes utilisateur (sauf ceux des utilisateurs locaux) sont des comptes orphelins. Un compte orphelin est un compte utilisateur impossible à résoudre au moment de la migration. Tous les comptes utilisateur de domaine ou Active Directory sont des comptes orphelins lors d'une migration par câble croisé, les deux ordinateurs étant reliés de façon directe (et non via un réseau). Cela rend la résolution des comptes utilisateur impossible.

Ainsi, avant d'essayer de lancer une migration en temps réel à l'aide d'un câble croisé, vous devez créer des profils utilisateur pour tous les utilisateurs devant être migrés vers l'ordinateur de destination. Lorsque le système de destination est connecté au réseau, créez des profils utilisateur identiques sur l'ordinateur cible à l'aide des outils d'administration Windows standard.

Migration des utilisateurs à l'aide d'un câble croisé

Vous pouvez migrer les profils utilisateur du domaine NT et d'Active Directory lors de la migration via un câble croisé.

Pour migrer des utilisateurs à l'aide d'un câble croisé, procédez comme suit :

1. Créez tous les profils utilisateur sur l'ordinateur de destination **avant** de le déconnecter du réseau et de lancer la migration via le câble croisé.

2. Lancez l'éditeur d'options DMM à partir du menu Démarrer.

L'éditeur d'options DMM s'ouvre.

3. Dans la barre d'outils, cliquez sur le bouton Ouvrir, accédez au répertoire d'installation de CA DMM et sélectionnez DNAOptions.dox.

Le fichier s'ouvre dans l'éditeur d'options DMM.

4. Cliquez sur la branche Profil d'utilisateur.

La page des profils utilisateur s'affiche.

5. Sélectionnez l'option Utiliser les profils existants pour résoudre les destinations utilisateur (elle est désactivée par défaut).

6. Cliquez sur le bouton Enregistrer, puis fermez l'éditeur d'options DMM.

La définition de cette option permet de migrer les profils utilisateur orphelins vers les profils utilisateur correspondants sur l'ordinateur de destination. Si vous effectuez une migration à l'aide d'un câble croisé (ou toute autre migration pour laquelle la résolution d'un compte d'utilisateur est impossible) sans définir cette option, il sera alors impossible pour CA DMM de créer les comptes non résolus et la migration de ces utilisateurs échouera.

Remarques relatives à la redirection à l'aide d'un câble croisé

Vous pouvez également rediriger les utilisateurs de l'ordinateur de destination vers différents noms d'utilisateur et noms de domaine, ou encore vers des comptes Active Directory, en nommant explicitement chacun des utilisateurs à rediriger.

Lorsque la case Utiliser les profils existants pour résoudre les destinations d'utilisateurs est activée dans le fichier d'options DMM, le déroulement des migrations utilisateurs diffère de celui des migrations réseau. Voici les points divergents :

- Résolution des caractères génériques uniquement pour les chemins d'accès à des comptes de profils existants.
- Aucune tentative de création de profil ou de compte n'a lieu, étant donné que seuls les profils existants sont associés.
- Les utilisateurs individuels qui ne sont pas associés à un profil existant ne migreront pas. De plus, un message d'erreur est enregistré dans le journal des événements.

Pour rediriger les utilisateurs de domaine source vers les utilisateurs locaux de l'ordinateur de destination, vous devez utiliser le nom de l'ordinateur local au lieu du nom de domaine.

En outre, lors d'une migration à l'aide d'un câble de croisement, le domaine correspondant aux chemins d'accès à un compte de profil est signalé comme inconnu, car le processus de migration ne parvient pas à identifier le domaine ou Active Directory. Par conséquent, vous devez indiquer `**` comme chemin de destination pour obtenir les meilleurs résultats.

Prise en charge de la norme FIPS 140-2

La norme FIPS PUB 140-2 (Federal Information Processing Standard, Publication 140-2) est une norme de sécurité informatique adoptée par le gouvernement américain et qui prévoit l'accréditation des modules de chiffrement. Cette norme a été établie par le NIST (National Institute of Standards and Technology), qui se charge également de sa mise à jour.

Les produits informatiques dont le mode accrédité par la norme FIPS repose sur des modules de chiffrement bénéficiant de l'accréditation FIPS 140-2 peuvent uniquement utiliser les fonctions de sécurité approuvées FIPS comme AES (Advanced Encryption Algorithm) ou SHA-1 (Secure Hash Algorithm) et d'autres protocoles de niveau supérieur tels que TLS v1.0, conformément aux spécifications de la norme FIPS 140-2 et des manuels d'implémentation correspondants.

Dans CA ITCM, le chiffrement traite les aspects suivants :

- Stockage et vérification des mots de passe
- Communication de toutes les données sensibles entre composants de produits CA, et entre produits CA et produits tiers

FIPS 140-2 spécifie les exigences liées à l'utilisation d'algorithmes de chiffrement dans des systèmes de sécurité de protection de données sensibles mais non classifiées.

CA ITCM prend en charge les techniques de chiffrement conformes à la norme FIPS. CA ITCM utilise les bibliothèques de chiffrement RSA BSafe et Crypto-C ME v2.1, dont le contenu a été validé comme étant conforme aux exigences de sécurité applicables aux modules de chiffrement déterminées par la norme FIPS 140-2.

Méthodes de migration et conformité à la norme FIPS

Les migrations CA DMM en temps réel et différées sont conformes respecte aux normes FIPS 140-2.

Migration en temps réel

Les données suivantes sont protégées à l'aide du chiffrement conforme à la norme FIPS :

- Données transférées entre les ordinateurs source et de destination
- Mot de passe transféré de l'ordinateur de destination vers l'ordinateur source

Migration différée

Fournit une option de chiffrement des données capturées dans un fichier DNA à l'aide d'une méthode de chiffrement conforme à la norme FIPS. Vous pouvez configurer cette option lors de la création d'un fichier DNA.

Modes FIPS pris en charge

CA DMM prend en charge les méthodes de chiffrement compatibles avec la norme FIPS- et propose deux modes : Préférence FIPS et FIPS uniquement. Vous pouvez sélectionner le mode FIPS lors de l'installation de CA DMM. Pour changer le mode FIPS ultérieurement, vous devrez réinstaller CA DMM et sélectionner le mode FIPS requis dans le programme d'installation.

FIPS uniquement

Spécifie que les méthodes de chiffrement conformes à la norme FIPS sont autorisées. Ce mode n'est pas rétrocompatible et vous ne pouvez pas accéder aux fichiers DNA protégés par mot de passe créés avec les versions précédentes de CA DMM.

Préférence FIPS

Spécifie que la méthode de chiffrement préférée est conforme à la norme FIPS. Ce mode est rétrocompatible et vous pouvez accéder aux fichiers DNA protégés par mot de passe créés avec les versions précédentes de CA DMM. Cependant, lors de l'installation de CA ITCM sur votre ordinateur, CA DMM utilise le même mode FIPS que celui utilisé par CA ITCM. Par exemple, si CA ITCM fonctionne en mode FIPS uniquement, CA DMM utilisera le même mode, même si vous avez sélectionné le mode Préférence FIPS. Vous pouvez configurer CA DMM pour ignorer le mode FIPS de CA ITCM à l'aide d'une option de ligne de commande. Pour plus d'informations, reportez-vous au manuel de référence.

Le mode FIPS par défaut est Préférence FIPS. Le mode de fonctionnement est défini au moment de l'exécution à partir des éléments du tableau suivant :

Installation de CA DMM	CA ITCM est en mode FIPS uniquement.	CA ITCM est en mode Préférence FIPS.
CA DMM est installé en mode FIPS uniquement ou l'option /FO est définie via la commande CLI.	Exécution en mode FIPS uniquement	Exécution en mode FIPS uniquement
CA DMM est installé en mode Préférence FIPS ou l'option /IFM est définie via la commande CLI.	Exécution en mode Préférence FIPS-	Exécution en mode Préférence FIPS-
CA DMM est installé en mode Préférence FIPS et n'a pas reçu l'option /IFM via la commande CLI.	Exécution dans le même mode FIPS que celui utilisé par CA ITCM (à savoir, mode FIPS uniquement)	Exécution dans le même mode FIPS que celui utilisé par CA ITCM (à savoir, mode Préférence FIPS)-

Fonctionnement du mode FIPS uniquement

Pour que CA DMM applique le mode FIPS uniquement dans toute votre organisation, vous devez installer CA DMM en mode FIPS uniquement. Si les utilisateurs exécutent CA DMM à partir d'un emplacement partagé, vous devrez effectuer l'une des tâches suivantes pour que CA DMM fonctionne toujours en mode FIPS uniquement :

- Spécifiez le commutateur `/FIPSONLY` via la ligne de commande CLI dans le fichier d'options, avec les autres options pertinentes. Pour plus d'informations sur ce commutateur, reportez-vous au *Manuel de référence*.
- Vérifiez que l'installation de CA ITCM utilise le mode de fonctionnement FIPS uniquement sur les ordinateurs où CA DMM est installé.
- Vérifiez que le fichier `Settings.xml` figurant dans le dossier partagé provient d'une installation FIPS uniquement.
- Dans l'éditeur d'options, sélectionnez le mode de fonctionnement FIPS uniquement. Pour plus d'informations, consultez l'*Aide de l'éditeur d'options DMM*.

Passage en mode FIPS uniquement

Pour utiliser une méthode de chiffrement conforme à la norme FIPS, vous pouvez passer du mode Préférence FIPS au mode FIPS uniquement. Pour passer en mode FIPS uniquement, suivez l'une des étapes suivantes :

- Spécifiez l'option `/FIPSONLY` à l'aide de la commande CLI.
- Modifiez le mode FIPS de votre installation CA ITCM et appliquez le mode FIPS uniquement.
- Réinstallez CA DMM et sélectionnez le mode FIPS uniquement.
- Modifiez le fichier `Settings.xml` dans *chemin_installation* de CA DMM pour qu'il corresponde au fichier `Settings.xml` d'une installation FIPS uniquement.

Remarque : Nous vous recommandons d'effectuer immédiatement une sauvegarde après avoir appliqué le mode FIPS uniquement, car vous ne pourrez pas ouvrir de fichiers DNA protégés par mot de passe créés à l'aide des versions précédentes de CA DMM.

Passage en mode Préférence FIPS

Pour ouvrir des fichiers DNA protégés par mot de passe créés à l'aide des versions précédentes de CA DMM, vous pouvez passer du mode FIPS uniquement au mode Préférence FIPS. Pour passer en mode Préférence FIPS, suivez l'une des étapes suivantes :

- Réinstallez CA DMM et sélectionnez le mode Préférence FIPS.
- Modifiez le fichier `Settings.xml` dans *chemin_installation* de CA DMM pour qu'il corresponde au fichier `Settings.xml` d'une installation Préférence FIPS.

Protection d'un fichier DNA à l'aide du chiffrement conforme avec la norme FIPS

Pour protéger les données d'un fichier DNA, utilisez une méthode de chiffrement conforme avec la norme FIPS. Grâce au chiffrement du fichier DNA, seuls les utilisateurs ou programmes autorisés peuvent ouvrir et appliquer ce fichier.

Pour protéger un fichier DNA à l'aide du chiffrement conforme avec la norme FIPS :

1. Ouvrez CA DMM.
La page Sélectionner une tâche DMM s'affiche.
2. Cliquez sur Créer.
La page Sélectionner les utilisateurs à migrer s'affiche.
3. Pour accéder à la page Stocker dans un fichier DNA, suivez les instructions de l'assistant.
4. Sur la page Stocker dans un fichier DNA, cliquez sur Avancé et sélectionnez Chiffrement des données : FIPS (sécurisé renforcé).
Le bouton Chemin d'accès à la clé est activé.
5. Cliquez sur Chemin d'accès à la clé et spécifiez l'emplacement de stockage de la clé de chiffrement.
L'emplacement spécifié est configuré pour stocker la clé de chiffrement. Cette clé sera requise pour ouvrir ou appliquer le fichier DNA.
6. Cliquez sur OK.
Les paramètres sont enregistrés.
7. Cliquez sur Suivant.
La page Traitement en attente s'affiche.
8. Cliquez sur Démarrer le stockage.
Le processus de migration stocke et chiffre les données à l'aide du chiffrement conforme à la norme FIPS. Une fois que la migration est terminée, le fichier DNA chiffré et la clé de chiffrement sont disponibles dans l'emplacement spécifié pendant la création du fichier DNA.

Droits et autorisations

Pour exécuter des migrations, il est préférable que l'utilisateur connecté possède des droits d'administrateur. Toutefois, tous les processus de migration sont uniques, c'est pourquoi il est recommandé de connaître les fonctions disponibles uniquement si l'utilisateur dispose de droits d'administrateur.

Pour utiliser les fonctions suivantes lors d'une migration, vous devez utiliser une connexion administrateur :

- Migrations effectuées à l'aide d'un câble croisé (les deux systèmes sont connectés directement l'un à l'autre par le biais d'un câble croisé).
- Migration des paramètres de sécurité NTFS (fichiers et dossiers).
- Migration des propriétés de sécurité du groupe.
- Migration de plusieurs utilisateurs et migration d'un ou de plusieurs utilisateurs vers un nouveau domaine ou un domaine distinct.

Dans le cas d'une migration d'utilisateurs vers de nouveaux domaines ou des domaines distincts, vous devez disposer des droits d'administrateurs. Il est possible de créer des utilisateurs sur le nouveau système lorsque l'opération est exécutée avec le niveau d'accès approprié.

- Pour la migration d'imprimantes, l'utilisateur doit disposer au minimum d'un accès utilisateur avec pouvoir.
- Migration d'applications (c'est l'application elle-même qui est migrée).
- Migration de paramètres utilisateur impossibles à modifier manuellement, par exemple le profil utilisateur Netscape (les utilisateurs qui ne possèdent pas de droits d'administrateur ne peuvent pas modifier les paramètres de l'élément de registre HKEY_LOCAL_MACHINE).
- Application d'un fichier DNA auto-extractible.

Remarque : Dans l'éditeur d'options DMM, vous devez disposer de droits d'administrateur ou d'utilisateur avec pouvoir pour vous connecter. Cependant, vous pouvez également modifier un fichier d'options DMM au format XML dans un éditeur (tel que le bloc-notes) lorsque vous bénéficiez de ces droits.

Fermeture de l'ensemble des applications et services

CA DMM doit être la seule application en cours d'utilisation lors d'une migration. Vous obtiendrez en effet de meilleures performances si CA DMM dispose de davantage de ressources locales. En général, les applications qui provoquent des conflits lors d'une migration sont celles qui s'efforcent de contrôler les accès, notamment les logiciels antivirus.

Les outils de déploiement, les applications de types classes d'encapsulation, les outils d'évaluation et autres applications ou outils de migration sont rarement à l'origine de conflits lors d'une migration.

Migration de fichiers ouverts

CA DMM prend en charge la migration des fichiers ouverts et verrouillés, sans nécessité de fermer les applications correspondantes avant de démarrer la migration. Vous pouvez donc continuer à travailler sur les fichiers pendant la migration.

Vous pouvez migrer des fichiers ouverts et verrouillés à l'aide des deux modes suivants de migration : migration différée et migration en temps réel. Le mode de migration différée permet de sauvegarder des fichiers ouverts et verrouillés dans un fichier .dna (ou un fichier auto-extractible). Lors d'une migration en temps réel, les fichiers ouverts et verrouillés sont directement migrés depuis un ordinateur source vers un ordinateur de destination.

Remarque : CA DMM prend en charge la migration des fichiers ouverts et verrouillés sur les systèmes d'exploitation 32 et 64 bits suivants : Windows XP, Windows Vista et Windows 7.

Remarques concernant la migration de fichiers ouverts

Tenez compte des éléments suivants lors de la migration de fichiers ouverts et verrouillés :

- Lors d'une migration, si un fichier ouvert est détecté sur l'ordinateur de destination, ce fichier n'est pas inclus dans la migration. Par exemple, si un fichier .ppt est ouvert sur l'ordinateur de destination, ce fichier ne sera pas migré.

Le journal d'événements contient des informations sur tous les fichiers ouverts sur l'ordinateur de destination qui n'ont pas été migrés. Dans ce cas, aucun message n'apparaît dans l'interface utilisateur.

- En cas d'échec de la migration de fichiers ouverts et verrouillés par CA DMM, une erreur est journalisée dans le journal d'événements. Pour résoudre le problème, procédez comme suit :
 - Vérifiez que le service de clichés instantanés de volumes (VSS) et ses dépendances sont activés.
 - Consultez l'article de dépannage disponible sur le site Web de Microsoft <http://support.microsoft.com/kb/940184>.
- La sauvegarde des systèmes FAT32 est uniquement possible si au moins une partition NTFS valide se trouve sur le même disque.

Exclusion dynamique de lecteur

Il est possible d'exclure certains types de lecteurs d'un processus de migration de manière dynamique. CA DMM migre les fichiers et les dossiers indiqués par le biais d'un traitement de filtre et de script, même s'ils se trouvent sur des lecteurs réseau mappés, lecteurs amovibles, etc.

Voici quelques exemples d'utilisation de l'exclusion dynamique de lecteur :

- Supposons que les utilisateurs enregistrent leurs principaux fichiers .pst sur un lecteur réseau mappé sur leur PC et qu'ils ont enregistré d'autres fichiers .pst en local et que vous voulez déplacer uniquement les fichiers .pst qui sont enregistrés en local. En outre, vous ne souhaitez migrer aucun fichier situé sur l'unité réseau. Il ne suffit pas de créer un filtre d'exclusion, car les fichiers .pst sont déplacés en utilisant le script MS Outlook. Vous devez saisir une exclusion de lecteur.
- Supposez que vous créez un processus de migration qui enregistre le fichier DNA sur un disque dur Flip2Disk et que vous ne souhaitez inclure ce lecteur dans aucun processus de migration.
- Supposez que vous ne voulez inclure les chemins d'accès UNC dans aucun processus de migration.

Pour autoriser cette fonction, les variables suivantes sont prises en charge par le fichier Desktop DNA exclude.dnax :

%DNA_FIXED_DRIVES%

Exclut tous les disques locaux de la migration.

%DNA_REMOVABLE_DRIVES%

Exclut tous les lecteurs amovibles de la migration.

%DNA_NETWORK_DRIVES%

Exclut tous les lecteurs réseau et emplacements réseau de la migration (lecteurs mappés).

%DNA_DDNA_DRIVE%

Exclut le lecteur sur lequel CA DMMest exécuté, ce qui permet d'exclure la RAM Flash, les disques Flip2Disk et autres éléments du processus de migration.

%DNA_UNC_PATHS%

Exclut les chemins d'accès UNC de la migration.

%DNA_DDNRUN_FOLDER%

Exclut le chemin d'exécution de CA DMM du processus de migration.

Vous pouvez inclure ces variables spéciales pour prendre en charge les sous-répertoires et leurs fichiers.

Pour en revenir à l'exemple des fichiers .pst, si vous souhaitez exclure des unités réseau dans lesquelles des fichiers .pst sont stockés, saisissez la commande suivante dans le fichier Desktop DNA exclude.dnax :

```
%DNA_NETWORK_DRIVES%\Outlook\*.pst
```

Pour inclure ces variables dans le fichier Desktop DNA exclude.dnax, procédez comme suit.

1. Ouvrez l'explorateur Windows sur l'ordinateur sur lequel CA DMM est installé, puis accédez au fichier suivant :

```
chemin_installation\Desktop DNA exclude.dnax
```

2. A l'aide du bouton droit de la souris, cliquez sur le fichier Desktop DNA exclude.dnax, puis sélectionnez Ouvrir ou Ouvrir avec le bloc-notes.

Le bloc-notes s'ouvre.

3. Faites défiler vers le bas jusqu'à la fin du fichier.

4. Saisissez le ou les lecteurs à exclure.
5. Cliquez sur Fichier, puis sur Enregistrer.
6. Fermez le bloc-notes.

CA DMM exclut toutes les variables définies pour tous les utilisateurs que vous migrez.

Filtres : Conserver la structure des répertoires

Lorsque vous utilisez un filtre pour migrer des fichiers, vous pouvez rediriger le contenu du filtre vers un nouvel emplacement sur l'ordinateur de destination. Si vous redirigez des filtres sur l'ordinateur de destination, suivez les instructions ci-après lors de la création du modèle de migration dans l'éditeur de modèles DMM :

1. Cliquez sur Filtres, puis définissez les critères du filtre dans les onglets Nom et type, Date et taille et Redirection.

Les champs disponibles pour chacun des onglets s'affichent lorsque vous cliquez sur l'onglet.

2. Activez la case Rediriger vers ce dossier située sous l'onglet Redirection, puis indiquez un nouveau chemin d'enregistrement des fichiers migrés avec ce filtre.
3. Activez la case Conserver la structure des répertoires pour conserver la structure des répertoires des fichiers.

L'option Conserver la structure des répertoires entraîne la migration des fichiers vers un emplacement identique à celui de l'ordinateur source. Par exemple, le fichier DNA dispose d'un filtre défini pour enregistrer tous les fichiers *.hlp qui se trouvent sur le système source. Redirigez ce filtre vers le dossier C:\Help sur l'ordinateur de destination. Le résultat dépendra des sélections effectuées :

- Si vous activez la case Conserver la structure des répertoires, les fichiers sont enregistrés sous : *chemin_installation*\DesktopDNA.hlp
- Si vous désactivez la case Conserver la structure des répertoires, les fichiers sont enregistrés sous : C:\Help\DesktopDNA.hlp

Remarque : Si vous désactivez la case Conserver la structure des répertoires, il est recommandé d'utiliser l'option Remplacer pour éviter la duplication de fichiers.

4. Cliquez sur Créer un filtre.

Filtres : Remplacer

Les options Remplacer déterminent les critères de remplacement des fichiers dupliqués. Vous avez le choix entre deux options de remplacement.

Remplacement à la migration

Détermine les critères de remplacement des fichiers dupliqués lors d'une migration au cours de laquelle le fichier DNA **ne** comporte pas de version. Vous avez le choix entre trois valeurs : Toujours, Plus récent ou Jamais. La valeur par défaut est Plus récent.

Remplacement de versions

Permet de déterminer quand des fichiers en double doivent être remplacés lorsque vous effectuez une application à partir d'un fichier DNA contenant des versions. Vous avez le choix entre trois valeurs : Toujours, Plus récent ou Jamais. La valeur par défaut de cette option est Toujours.

Lorsque l'option Remplacer est définie sur Plus récent, CA DMM contrôle la version du fichier afin de déterminer quel est le fichier le plus récent lorsque des fichiers existent en double. Si un fichier existe en double, CA DMM incrémente les deux fichiers. Si deux fichiers Expenses.xls portent le même numéro de version par exemple, ils sont sauvegardés et nommés Expenses01.xls et Expenses02.xls

Lorsque l'option Remplacer est définie sur Toujours, CA DMM applique toujours le fichier contenu dans le fichier DNA.

Filtres : Inclure, Exclure, Ignorer et Ignorer toujours

Vous pouvez créer des filtres pour les fichiers de données en fonction des extensions de documents associées à des applications. CA DMM peut utiliser des caractères génériques pour traiter les filtres en fonction des données, de la taille ou de l'emplacement. Il est possible de définir des filtres d'inclusion, d'exclusion ou d'omission. Les filtres d'exclusion ont toujours priorité sur les filtres d'inclusion.

Vous pouvez utiliser des variables d'environnement ou des variables DMM lorsque vous définissez les critères d'un filtre ou que vous redirigez un filtre.

Remarques concernant les critères des filtres d'inclusion, d'exclusion et d'omission :

- Les filtres d'inclusion s'appliquent aux fichiers correspondant aux critères définis.
- Les filtres d'exclusion s'appliquent aux fichiers de la migration correspondant aux critères, quelle que soit l'origine du fichier et son mode de sélection (par l'intermédiaire d'un filtre ou par sélection directe dans la page Sélectionner les fichiers et les dossiers).

- Les filtres d'omission ignorent les critères définis pour le filtre auquel ils sont associés.
- Les filtres Ignorer toujours permettent d'omettre de **tous** les traitements de filtre les chemins d'accès définis.

Création d'un filtre d'inclusion

Vous pouvez créer des filtres pour inclure les fichiers correspondant aux critères de filtre définis. Vous pouvez utiliser l'éditeur de modèles DMM pour créer un filtre d'inclusion.

Pour créer un filtre d'inclusion :

1. Dans le menu Démarrer, ouvrez l'éditeur de modèles DMM.
L'éditeur de modèles DMM s'ouvre.
2. Cliquez sur la branche Filtres.
La page des filtres s'affiche. Par défaut, l'option Inclure est sélectionnée. Vous pouvez définir les critères dans les trois onglets : Nom et type, Date et taille et Emplacements. Le filtre que vous créez comprend tous les fichiers qui correspondent aux critères définis.
3. Une fois que vous avez défini le filtre, cliquez sur Créer un filtre.
Le filtre est ajouté à la liste de filtres de la migration.

Création d'un filtre d'exclusion

Les filtres d'exclusion s'appliquent aux fichiers de la migration correspondant aux critères, quelle que soit l'origine du fichier et son mode de sélection (par l'intermédiaire d'un filtre ou par sélection directe dans la page Sélectionner les fichiers et les dossiers). Vous pouvez utiliser l'éditeur de modèles DMM pour créer un filtre d'exclusion.

Pour créer un filtre d'exclusion :

1. Dans le menu Démarrer, ouvrez l'éditeur de modèles DMM.
L'éditeur de modèles DMM s'ouvre.
2. Cliquez sur la branche Filtres.
La page des filtres s'affiche.
3. Activez le bouton d'option Exclure.
Vous pouvez définir les critères dans les trois onglets : Nom et type, Date et taille et Emplacements. Le filtre que vous créez exclut du processus de migration tous les fichiers qui correspondent aux critères définis.

Remarque : Les filtres d'exclusion permettent d'exclure du processus de migration les fichiers correspondant aux critères de filtre, quel que soit l'emplacement dans lequel ils avaient été sélectionnés. Si vous créez un filtre pour exclure tous les fichiers .mp3 de la migration par exemple, même si vous sélectionnez de manière explicite un fichier .mp3 dans la page Sélectionner des fichiers et des dossiers, aucun fichier .mp3 ne sera migré.

4. Cliquez sur Créer un filtre.

Le filtre est ajouté à la liste de filtres de la migration.

Définition de l'option Ignorer

Les filtres d'omission ignorent les critères définis pour le filtre auquel ils sont associés. Utilisez l'éditeur de modèles DMM pour créer un filtre d'omission.

Pour spécifier un critère d'omission :

1. Dans le menu Démarrer, ouvrez l'éditeur de modèles DMM.
L'éditeur de modèles DMM s'ouvre.
2. Cliquez sur la branche Filtres.
La page des filtres s'affiche.
3. Cliquez sur l'onglet Emplacements.
Les champs de l'onglet Emplacements apparaissent.
4. Dans la zone de groupe Ignorer les dossiers suivants, cliquez sur Ajouter.
La boîte de dialogue Dossier à ignorer apparaît.
5. Pour spécifier le dossier à omettre de la recherche de filtres, dans le champ Chemin d'accès à ignorer, entrez un chemin d'accès ou cliquez sur le bouton Parcourir.

Remarque : Si vous souhaitez inclure les sous-dossiers du dossier spécifié dans la recherche de filtres, désactivez la case à cocher Omettre tous les sous-dossiers.

6. Cliquez sur Créer un filtre.

Le filtre que vous avez créé correspond au critère défini et la recherche s'effectue dans tous les dossiers à l'exception de ceux à omettre. Le critère d'omission est spécifique uniquement au filtre défini.

Définition de l'option Ignorer toujours

Les filtres Ignorer toujours permettent d'omettre de tous les traitements de filtre les chemins d'accès définis. Utilisez l'éditeur de modèles DMM pour créer un filtre d'omission systématique.

Pour spécifier un critère d'omission systématique :

1. Dans le menu Démarrer, ouvrez l'éditeur de modèles DMM.
L'éditeur de modèles DMM s'ouvre.
2. Cliquez sur la branche Filtres.
La page des filtres s'affiche.
3. Cliquez sur Ignorer toujours.
La boîte de dialogue Dossiers à omettre systématiquement apparaît.
4. Cliquez sur Ajouter.
La boîte de dialogue Dossier à ignorer apparaît.
5. Dans le champ Chemin d'accès à ignorer, entrez un chemin d'accès ou accédez au dossier à omettre de la recherche de filtres.

Remarque : Si vous souhaitez inclure les sous-dossiers du dossier spécifié dans la recherche de filtres, désactivez la case à cocher Omettre tous les sous-dossiers.

6. Cliquez sur OK.
Le chemin d'accès à ignorer que vous avez défini est ajouté à la liste Dossiers à omettre systématiquement. Pour consulter cette liste, cliquez sur Ignorer toujours.

Remarque : Vous pouvez définir plusieurs chemins d'accès à omettre du traitement de filtres.

Les filtres Omettre systématiquement permettent d'ignorer les chemins d'accès définis à partir de tous les traitements de filtres.

Création d'un processus d'application sélective avec des modèles

Dans certains cas, vous n'aurez peut-être pas besoin d'appliquer tous les éléments enregistrés dans un fichier DNA. Pour automatiser l'application sélective à l'aide d'un modèle conçu spécifiquement pour le côté application de la migration, procédez comme suit :

1. Créez un modèle pour enregistrer le fichier DNA.
Ce modèle doit contenir tous les éléments de l'ordinateur source à enregistrer dans le fichier DNA.

2. Créez un autre modèle pour l'ordinateur de destination.

Ce deuxième modèle est nécessaire car, par défaut, tous les éléments enregistrés dans un fichier DNA sont sélectionnés pour être appliqués à l'ordinateur de destination. Vous pouvez créer un modèle de destination unique en ouvrant le modèle à utiliser pour l'application et en supprimant toutes les sélections que vous ne souhaitez pas appliquer à l'ordinateur de destination au sein des branches Utilisateurs, Système, Applications, Fichiers et Filtres de l'arborescence situées dans le volet gauche de l'éditeur de modèles DMM.

3. Pour rediriger des utilisateurs, applications ou fichiers à appliquer à partir du fichier DNA, cliquez sur la branche correspondante, puis sur l'onglet Redirection afin de définir la redirection dans le volet gauche de l'éditeur de modèles DMM.

4. Enregistrez le modèle sous un autre nom.

5. A partir du menu Démarrer, lancez l'éditeur d'options DMM.

L'éditeur d'options DMM s'ouvre.

6. Dans le menu Fichier, choisissez Ouvrir ou cliquez sur le bouton Ouvrir de la barre d'outils. Accédez au dossier d'installation de CA DMM, puis sélectionnez le fichier DDNAOptions.dox.

7. Si vous n'avez pas exécuté DesktopDNA.exe, cliquez sur Fichier, puis sur Nouveau.

8. Dans le volet gauche de l'éditeur d'options DMM, cliquez sur Avancé.

Les options DMM avancées s'affichent dans le volet droit de l'éditeur d'options DMM.

9. Recherchez l'option : Ouvrir le fichier DNA sans élément sélectionné. Lorsque cette option est définie sur True, le fichier DNA est chargé sans élément sélectionné pour la migration. Cela vous permet d'ouvrir un modèle et d'appliquer uniquement les éléments sélectionnés dans le modèle (application sélective).

Cette option est définie sur False par défaut.

10. Activez la case Ouvrir un fichier DNA sans élément sélectionné pour modifier ce paramètre et le définir sur True.

11. Enregistrez le fichier DDNAOptions.dox sous un autre nom.

12. Lorsque vous exécutez la migration de la destination (si vous avez choisi de créer un fichier d'options DMM plutôt que de modifier le fichier d'options DMM existant), vous devez transférer ce nouveau fichier d'options DMM à l'aide d'une ligne de commande. La syntaxe est la suivante :

```
"Chemin d'accès au fichier DesktopDNA.exe" /O "Chemin et nom du nouveau fichier DDNAOptions.dox"
```

Pour plus d'informations sur la création et l'utilisation de la ligne de commande DMM, consultez la rubrique Interface de ligne de commande.

Fusion ou sélection de plusieurs modèles

Lorsque vous créez des modèles pour une grande entreprise dont les besoins en matière de migration sont variés, il s'avère souvent plus facile d'établir un modèle d'entreprise principal et des modèles distincts pour chaque unité commerciale ou service. Vous pouvez fusionner le modèle principal dans un autre modèle ou les saisir ensemble dans la ligne de commande. Ces deux processus sont additionnels. Il vous suffit de sélectionner la méthode qui correspond le mieux à vos besoins en matière de migration. Les deux méthodes sont décrites ci-après.

Fusion de modèles

Pour fusionner les modèles, procédez comme suit :

1. Créez un fichier de modèle contenant uniquement les éléments devant faire l'objet d'une migration pour toutes les unités commerciales.
2. Si vous créez un modèle principal à partir d'un modèle existant, enregistrez-le comme suit :
 - Cliquez sur Options, Options d'enregistrement.
 - Dans la boîte de dialogue Options d'enregistrement, désactivez toutes les cases sauf celles qui correspondent aux éléments que vous souhaitez enregistrer dans votre modèle principal.

3. Enregistrez le modèle.

4. Créez un fichier de modèle avec les informations relatives à l'unité commerciale ou au service.

Ce modèle doit contenir tous les paramètres et toutes les données de système ou d'application supplémentaires propres aux unités commerciales.

5. Avant d'enregistrer le fichier de modèle complet, cliquez sur Fichier, puis sur Fusionner.

Une boîte de dialogue vous permet d'accéder à l'emplacement du modèle principal. Une fois sélectionné, le modèle à fusionner procède à la fusion du modèle principal avec les sélections que vous avez effectuées pour votre secteur d'activité.

6. Enregistrez ce fichier et utilisez-le pour réaliser les migrations relatives à votre secteur d'activité ou à vos différents services.

Sélection de plusieurs modèles

Si vous choisissez de saisir deux modèles ou plus dans la ligne de commande au moment de la migration, procédez comme suit :

1. Vous pouvez choisir de sélectionner les modèles dans l'interface utilisateur de CA DMM lors de la migration ou de créer une ligne de commande dans le cadre d'un processus automatique.

- Si vous choisissez de sélectionner le modèle dans l'interface utilisateur de CA DMM lors de la migration, consultez le fichier d'aide de CA DMM et sélectionnez le chemin ci-après depuis le sommaire :

Gestionnaire CA Desktop Migration \ Migration différée \ Créer un fichier DNA
\ Onglet Démarrage \ Ouvrir un fichier de modèle

- Si vous décidez de saisir les deux modèles (ou plus) dans la ligne de commande dans le cadre d'un processus automatique, passez directement au point suivant.
2. Utilisez plusieurs fois le commutateur de ligne de commande de modèles /T, comme dans l'exemple suivant :

```
/D "C:\MonFichierDNA.dna" /T "C:\Modèle 1.dtf" /T "C:\Modèle 2.dtf" /T "C:\Modèle 3.dtf"
```

Dans cet exemple, si les modèles contiennent des informations conflictuelles, le Modèle 3 a priorité sur le Modèle 2 qui a lui-même priorité sur le Modèle 1.

Chapitre 3: Gestion de la récupération

Planificateur d'actualisation permanente DMM garantit un stockage régulier de vos fichiers DNA d'entreprise. En cas d'incident, une défaillance matérielle inattendue par exemple, les utilisateurs peuvent rétablir les systèmes à l'aide de la version actuelle du fichier DNA.

Planification d'une tâche DMM

Pour planifier une tâche de stockage DMM, procédez comme suit :

1. Dans le menu Démarrer, lancez Planificateur d'actualisation permanente DMM.

Planificateur d'actualisation permanente DMM s'ouvre.

2. Cliquez sur Suivant et suivez les indications de l'assistant.

L'assistant vous demande d'effectuer les actions suivantes :

- Création d'une tâche et identification de l'ADN à conserver
- Spécification des informations sur la tâche, notamment le nom du modèle et celui de l'utilisateur sous lequel cette tâche est exécutée

Remarque : Lors de la spécification du nom de l'utilisateur sous lequel cette tâche est exécutée, CA DMM applique les valeurs du registre. Pour que le job s'exécute correctement, vérifiez que les informations fournies sont correctes (nom d'utilisateur, domaine, mot de passe, etc.). En outre, si vous recevez régulièrement des demandes de changement de mot de passe, veillez à modifier le mot de passe de la tâche correspondante. Si vous ne modifiez pas le mot de passe, la tâche planifiée ne s'exécutera pas correctement.

- Spécifiez la fréquence d'exécution de la tâche
- Spécification de l'horaire d'exécution de la tâche

3. Cliquez sur Terminer après avoir vérifié les détails de la tâche.

Lors de la première exécution de la tâche, le fichier DNA spécifié est créé. A l'exécution suivante, une version du fichier DNA est créée.

Lors de l'exécution de la tâche, une boîte de dialogue s'affiche, vous permettant de replanifier la tâche ou de l'annuler. Si vous choisissez de replanifier la tâche, Planificateur d'actualisation permanente DMM s'ouvre et vous permet de choisir un autre horaire. Si vous sélectionnez Annuler, la tâche est effectuée seulement lors du prochain horaire programmé.

Remarque : Planificateur d'actualisation permanente DMM crée un fichier XML (avec l'extension .dmx) qui contient les paramètres. Par défaut, les fichiers sont stockés dans le répertoire Mes documents. Vous pouvez ouvrir ce fichier à l'aide de l'éditeur d'options DMM et y apporter les modifications de votre choix.

Visualisation d'une tâche DMM planifiée

Pour modifier la tâche planifiée créée avec Planificateur d'actualisation permanente DMM, procédez comme suit :

1. Dans le menu Démarrer, ouvrez le planificateur Windows.
La boîte de dialogue Tâches planifiées de Windows s'ouvre et affiche les tâches DMM planifiées.
2. Double-cliquez sur une tâche pour modifier les paramètres de planification.
Le planificateur Windows s'ouvre : vous pouvez y modifier la tâche planifiée.
3. Cliquez sur OK lorsque vous n'avez plus de modifications à apporter.
Les modifications apportées à la tâche planifiée sont enregistrées.

Application du fichier DNA à partir du média de stockage

Pour appliquer un fichier DNA stocké à votre PC, procédez comme suit :

1. Dans le menu Démarrer, exécutez la commande Application du fichier DNA à partir du média de stockage.
L'assistant CA DMM s'ouvre et la page Options du fichier DNA s'affiche.
2. Sélectionnez l'une des options suivantes :

Modifier

Sélectionnez les paramètres à appliquer. Vous pouvez utiliser l'assistant CA DMM pour sélectionner les paramètres, fichiers, dossiers et filtres à appliquer.

Destination

Ouvre l'onglet Destinations. Cet onglet permet d'appliquer tous les éléments stockés dans le fichier DNA et de définir l'application de redirections à des paramètres, fichiers, dossiers ou filtres.

Version

Sélectionnez une autre version de fichier DNA. Vous pouvez choisir une version antérieure du fichier DNA dans laquelle sélectionner les paramètres, fichiers, dossiers et filtres à appliquer. Cette fonction vous permet de revenir à une situation antérieure.

3. Suivez les instructions suivantes de l'assistant CA DMM pour terminer l'application du fichier DNA stocké.

Remarque : Le paramètre /RD permet d'appliquer une version. Pour plus d'informations sur les paramètres de ligne de commande et pour bénéficier d'exemples, consultez le *Manuel de référence*.

Chapitre 4: Conseils pour l'optimisation du temps et des ressources

Les rubriques suivantes vous aident à choisir la méthode idéale pour créer un processus de migration adapté à votre environnement d'entreprise. Chaque rubrique propose des solutions destinées à vous aider à optimiser le processus de migration.

Réduction de la durée des migrations multi-utilisateur

Dans certains scénarios de migration, vous pouvez accroître la vitesse de migration en définissant l'option Détecter les scripts pour tous les utilisateurs sélectionnés sur False, dans l'onglet Avancé du fichier d'options DMM. Par défaut, ce paramètre est défini sur True. CA DMM détecte les scripts pour chaque profil utilisateur concerné par la migration, excepté si l'option est définie sur False.

Le chargement du profil de chaque utilisateur sélectionné peut prendre du temps. Dans le système source, CA DMM doit vérifier que les comptes existent au niveau du domaine ou d'Active Directory en vue de leur utilisation ultérieure durant le processus de migration. Ensuite, chaque profil utilisateur sélectionné pour la migration doit être chargé et la détection des scripts doit être évaluée pour chaque utilisateur à la suite.

Sur l'ordinateur de destination, CA DMM doit vérifier que chaque compte existe et, si nécessaire, créer des comptes ou profils utilisateur pour les utilisateurs sélectionnés. Ensuite, CA DMM doit détecter les scripts d'application pour chaque utilisateur sur l'ordinateur de destination pour résoudre les problèmes liés aux chemins de destination de l'application. La détection d'applications se produit à l'ouverture d'un fichier DNA sur l'ordinateur de destination ou à l'ouverture de la page Destination de l'application.

Au contraire, lorsque la migration ne porte que sur l'utilisateur actuel, la détection est beaucoup plus rapide, et ce pour les raisons ci-dessous.

- Les migrations de l'utilisateur connecté se servent uniquement du profil utilisateur déjà chargé.
- L'utilisateur en cours est déjà résolu et aucun autre utilisateur n'est à vérifier.
- La fonction Detect incluse dans les scripts ne doit être exécutée qu'une seule fois pour chaque script correspondant au profil utilisateur. Les autres profils utilisateur ne sont pas chargés.

La détection de l'utilisateur connecté étant bien plus rapide, il est conseillé de la préférer à la détection multi-utilisateur dans la mesure où les fonctions de détection de scripts sont uniquement basées sur les paramètres de registre de l'ordinateur local, qui ne varient pas d'un utilisateur à l'autre. De plus, la plupart des fonctions de détection de scripts ne modifient pas l'état de l'ordinateur durant la détection.

Les exceptions à cette règle qui rend obligatoire la détection multi-utilisateur pour certains scripts sont les suivantes :

- Certains scripts (répertoriés ci-dessous) utilisent les raccourcis et paramètres utilisateur pour résoudre des chemins d'application et détecter certaines fonctionnalités du système. Chaque utilisateur doit être chargé pour pouvoir résoudre les raccourcis et les chemins d'application.
- Certains scripts modifient le statut de l'ordinateur afin d'effectuer la migration des paramètres de la source vers la destination en temps réel.

Les scripts qui utilisent la détection multi-utilisateur pour migrer les paramètres sont les suivants :

- Le script Internet Explorer exporte les certificats pour chacun des utilisateurs.
- Le script système Accès à distance effectue la migration des informations d'annuaire téléphonique dans le registre pour chaque utilisateur.
- Le script système Imprimantes effectue la migration des paramètres d'imprimante et dépend des fichiers spécifiques à l'utilisateur sur le système source.

Si vous n'effectuez pas la migration des paramètres pour Internet Explorer, pour les paramètres système d'accès à distance ou pour les imprimantes à utilisateurs multiples ou si vous réalisez des migrations en temps réel, vous pouvez désactiver l'option de détection multi-utilisateur en toute sécurité et ainsi améliorer les performances de l'application CA DMM.

Option de détection multi-utilisateur

L'option suivante a été ajoutée afin de désactiver les scripts de détection pour chacune des options d'utilisateur sélectionnées au cours d'une migration. Modifiez cette option uniquement si vous avez évalué le processus de migration à l'aide des informations fournies de manière à vous assurer que cette modification n'aura aucun impact sur les résultats de la migration.

Nom	Explication	Commentaire	Valeurs valides	Dépendance
Détecter les scripts pour tous les utilisateurs sélectionnés	Voulez-vous détecter des scripts système et d'application en fonction des paramètres de tous les utilisateurs sélectionnés ou uniquement des paramètres de l'utilisateur connecté ?	Si l'option False est sélectionnée, la détection de migration multi-utilisateur se termine plus rapidement sur des systèmes lents. Toutefois il est possible, dans de rares cas, que certains paramètres spécifiques à un utilisateur ne soient pas détectés. Utilisez l'option True pour vous assurer que tous les paramètres possibles s'affichent. Remarque : Certains scripts des versions antérieures nécessiteront peut-être une détection multi-utilisateur pour fonctionner correctement.	1 = True 0 = False True est la valeur par défaut.	Aucune

Modification des paramètres de détection de scripts

Pour modifier les paramètres de détection de script par défaut à l'aide de l'éditeur d'options DMM, procédez comme suit :

- Ouvrez l'éditeur d'options DMM à partir du menu Démarrer comme indiqué ci-après :
 <chemin_accès>, Boîte à outils de migration, Editeur d'options DMM
 L'éditeur d'options DMM s'ouvre.

2. Dans la barre d'outils, cliquez sur le bouton Ouvrir. Accédez au dossier d'installation de CA DMM, puis sélectionnez le fichier DDNAOptions.dox.

Le fichier d'options DMM s'ouvre dans l'éditeur d'options DMM.

3. Cliquez sur la branche Avancé.

Les options avancées s'affichent dans le volet droit de l'éditeur d'options DMM.

4. Faites défiler vers le bas jusqu'à l'option Détecter les scripts pour tous les utilisateurs sélectionnés, puis désactivez la case à cocher.

L'option Détecter les scripts pour tous les utilisateurs sélectionnés n'est plus sélectionnée. La modification de cette option a des implications importantes.

5. Cliquez sur le bouton Enregistrer de la barre d'outils.

La modification est enregistrée.

6. Fermez l'éditeur d'options DMM.

A la prochaine utilisation de CA DMM, cette option sera prise en compte et les scripts ne seront pas détectés pour tous les utilisateurs au cours de la migration.

Accès à CA DMM à partir d'un disque local

En règle générale, les réseaux ne sont pas aussi rapides que les disques durs. Par ailleurs, leur trafic imprévisible et leur engorgement limitent la vitesse de migration. Lorsque vous effectuez une migration en temps réel (transmission de données en continu sur le réseau) ou une migration différée (création d'un fichier DNA sur un emplacement réseau), vous obtiendrez de meilleurs résultats en exécutant l'application CA DMM à partir d'un emplacement du disque dur du système local.

Option Répertoire de scripts

Si vous avez créé des scripts personnalisés ou des scripts propriétaires pour votre entreprise, vous pouvez les installer pour effectuer une migration, même si CA DMM est installé en local.

Deux modes d'installation des scripts personnalisés sont à votre disposition :

1. Installation directe de CA DMM (sans passer par le directeur DMM).
2. Installation de CA DMM dans le cadre d'un processus du directeur DMM.

Installation directe des scripts personnalisés

Pour installer des scripts personnalisés conjointement à CA DMM, procédez comme suit :

1. Localisez le répertoire dans lequel le dossier d'installation de CA DMM a été copié à partir du CD-ROM d'installation. Ce dossier se nomme DDNAInst.
2. Créez deux sous-dossiers nommés System Scripts (scripts système) et Application Scripts (scripts d'application) dans le répertoire DDNAInst.
3. Copiez vos scripts système personnalisés dans le sous-dossier System Scripts que vous avez créé dans le répertoire DDNAInst.
4. Copiez vos scripts d'application personnalisés dans le sous-dossier Application Scripts que vous avez créé dans le répertoire DDNAInst.

Lors de l'exécution suivante du programme d'installation à partir du répertoire DDNAInst modifié, ce programme fusionne les scripts personnalisés et les scripts DMM standard et les installe sur le système. Si les noms de certains scripts sont dupliqués, la procédure d'installation remplace le script DMM standard par le script personnalisé portant le même nom.

Lorsque vous installez CA DMM à partir de l'interface utilisateur du programme d'installation, le composant Scripts s'affiche et peut être sélectionné dans les composants du programme d'installation. Par défaut, les scripts sont sélectionnés afin d'être installés. Si vous optez pour une installation personnalisée vous pouvez désélectionner les scripts afin de ne pas les installer. Dans ce cas, seuls les scripts ajoutés aux répertoires appropriés sont installés. Vous pouvez désélectionner les scripts si vous souhaitez installer uniquement les scripts personnalisés que vous avez définis.

Installation de scripts personnalisés à l'aide du directeur DMM

Pour installer des scripts personnalisés à l'aide d'un processus du directeur DMM, procédez comme suit :

1. Localisez le répertoire dans lequel le directeur DMM a créé le dossier DirectorMigration.
2. Le répertoire ddnarun contient deux dossiers nommés System Scripts et Application Scripts.
3. Copiez vos scripts système personnalisés dans le dossier System Scripts, sous DirectorMigration\ddnarun\system scripts.
4. Copiez vos scripts d'application personnalisés dans le dossier System Scripts, sous DirectorMigration\ddnarun\application scripts.

À la prochaine exécution d'un processus du directeur DMM spécifiant qu'CA DMM doit être installé localement avant d'exécuter la migration, le programme d'installation fusionne les scripts placés dans les deux répertoires avec les scripts CA DMM standard. Si les noms de certains scripts sont dupliqués, le script DMM standard est remplacé par le script personnalisé portant le même nom au cours de la procédure d'installation.

Création et application de fichiers à partir du disque local

Si le système source dispose de suffisamment d'espace, vous pouvez créer le fichier DNA sur disque dur. Une fois le fichier créé, copiez-le ou déplacez-le vers un emplacement réseau. Cette procédure est généralement plus rapide que lorsque CA DMM enregistre le fichier DNA directement à l'emplacement réseau.

Lors de l'application du fichier DNA, si le système de destination dispose d'un espace libre important, copiez le fichier DNA sur le disque local. Exécutez CA DMM à partir de l'ordinateur local et utilisez la copie locale du fichier DNA.

Désactivation de la compression

Le paramètre de compression détermine la méthode utilisée par CA DMM pour compresser les fichiers DNA créés. CA DMM utilise la technologie standard de compression de fichiers PKZip pour compresser les données d'un fichier DNA. Tous les fichiers n'atteignent pas le même taux de compression. La compression d'un fichier déjà compressé peut prendre plus de temps et risque d'aboutir à un fichier final plus volumineux.

Les options de compression sont les suivantes :

Aucune

Sélectionnez cette option si vous ne souhaitez pas compresser de fichier DNA. Cette solution est particulièrement adaptée si vous exécutez une migration en temps réel et que votre environnement réseau peut gérer une augmentation du trafic.

Optimale

Sélectionnez cette option pour compresser un fichier DNA le plus rapidement possible, sans vérifier si le fichier obtenu occupe le moins d'espace possible.

Réduite

Sélectionnez cette option pour obtenir le fichier DNA le plus petit possible.

Remarque : La compression et la décompression de fichiers prennent du temps. Si vous disposez de suffisamment d'espace disque, optimisez les performances de la migration en désactivant la compression avant de créer votre fichier DNA.

Pour effectuer cette opération à partir de l'interface utilisateur CA DMM, procédez comme suit :

1. Cliquez sur Options, puis sur Paramètres.
La boîte de dialogue Paramètres DMM s'ouvre.
2. Dans la zone de groupe Compression, sélectionnez Aucun(e), puis cliquez sur OK.
Les migrations que vous effectuez avec cette instance CA DMM utilisent les paramètres de compression que vous avez définis.

Si vous utilisez un fichier d'options, procédez comme suit :

1. A partir du menu Démarrer, lancez l'éditeur d'options DMM.
L'éditeur d'options DMM s'ouvre.
2. Dans le menu Fichier, choisissez Ouvrir ou cliquez sur le bouton Ouvrir de la barre d'outils. Accédez au dossier d'installation de CA DMM, puis sélectionnez le fichier DDNAOptions.dox.
Remarque : Si vous n'avez pas exécuté DesktopDNA.exe, cliquez sur Fichier, Nouveau pour créer le fichier.
3. Dans le volet gauche de l'éditeur d'options DMM, cliquez sur Général.
Les options Général apparaissent dans le volet droit de l'éditeur d'options DMM.
4. Recherchez l'option Compression.
Cette option détermine le niveau de compression qui sera utilisé lors de la création d'un fichier DNA. Les valeurs valides sont Aucune, Optimale et Minimale. Par défaut, l'option Optimale est activée.
5. Sélectionnez le paramètre Aucune.
6. Enregistrez le fichier DDNAOptions.dox.
Le paramètre de compression est défini sur Aucun(e).

Désactivation de la vérification

L'option Vérification active ou désactive la vérification du contenu du fichier DNA par rapport aux fichiers source et aux éléments du registre. Si votre réseau est fiable, vous pouvez désactiver la vérification.

Remarque : Par défaut, l'option Vérification est désactivée.

Pour désactiver la surveillance :

1. A partir du menu Démarrer, lancez l'éditeur d'options DMM.
L'éditeur d'options DMM s'ouvre.
2. Dans le menu Fichier, choisissez Ouvrir ou cliquez sur le bouton Ouvrir de la barre d'outils. Accédez au dossier d'installation de CA DMM, puis sélectionnez le fichier DDNAOptions.dox.
Remarque : Si vous n'avez pas exécuté DesktopDNA.exe, cliquez sur Fichier, Nouveau pour créer le fichier.
3. Dans le volet gauche de l'éditeur d'options DMM, cliquez sur Avancé.
Les options Avancé apparaissent dans le volet droit de l'éditeur d'options DMM.
4. Recherchez l'option Vérifier le fichier DNA.
Si cette option est définie sur True, elle ajoute des sommes de contrôle au fichier DNA pour vous aider à effectuer une vérification plus sûre à l'aide de l'explorateur DMM. Elle procède également à une vérification rapide dans CA DMM en fin de processus de migration différée.
Cette option est définie sur False par défaut.
Si l'option est déjà sélectionnée, désactivez la case à cocher afin de désactiver l'option Vérifier le fichier DNA.
5. Enregistrez le fichier DDNAOptions.dox.
Le paramètre de vérification est désactivé.

Création de journaux d'annulation sur le disque local

Les journaux d'annulation créés dans le cadre de migrations peuvent être très volumineux. Il est donc préférable d'affecter le disque local à la création du fichier d'annulation, si l'espace disponible est suffisant. Une fois la migration du fichier d'annulation terminée, il est possible de le déplacer vers un emplacement réseau.

Pour effectuer cette opération à partir de l'interface utilisateur CA DMM, procédez comme suit :

1. Cliquez sur Options, puis sur Journaux.
La boîte de dialogue Options de journal s'ouvre.
2. Modifiez le chemin d'accès d'enregistrement du fichier d'annulation, puis cliquez sur OK.
Le fichier d'annulation est enregistré par défaut dans le dossier local Mes documents.

Si vous utilisez un fichier d'options, procédez comme suit :

1. Dans le menu Démarrer, lancez l'éditeur d'options DMM.
L'éditeur d'options DMM s'ouvre.
2. Dans le menu Fichier, choisissez Ouvrir ou cliquez sur le bouton Ouvrir de la barre d'outils. Accédez au dossier d'installation de CA DMM, puis sélectionnez le fichier DDNAOptions.dox.
Remarque : Si vous n'avez pas exécuté DesktopDNA.exe, cliquez sur Fichier, Nouveau pour créer le fichier.
3. Dans le volet gauche de l'éditeur d'options DMM, développez le noeud Journalisation.
Une liste de tous les noeuds de journalisation apparaît.
4. Sélectionnez le sous-noeud Journal d'annulation.
Les options de journal d'annulation apparaissent dans le volet droit de l'éditeur d'options DMM.
5. Modifiez le chemin d'enregistrement du journal d'annulation.
6. Enregistrez le fichier DDNAOptions.dox.
Le chemin d'accès du journal d'annulation a été modifié.

Désactivation des journaux d'annulation

Les journaux d'annulation peuvent être très volumineux. Si vous avez créé une image de sauvegarde de vos systèmes avant la migration, désactivez l'option Journal d'annulation.

Pour désactiver des journaux d'annulation :

Pour effectuer cette opération à partir de l'interface utilisateur CA DMM, procédez comme suit :

1. Cliquez sur Options, puis sur Journaux.
La boîte de dialogue Options de journal s'ouvre.
2. Désactivez la case correspondant au groupe d'annulation, puis cliquez sur OK.

Si vous utilisez un fichier d'options, procédez comme suit :

1. A partir du menu Démarrer, lancez l'éditeur d'options DMM.
L'éditeur d'options DMM s'ouvre.
2. Dans le menu Fichier, sélectionnez Ouvrir ou cliquez sur le bouton Ouvrir de la barre d'outils. Accédez au dossier d'installation de CA DMM, puis sélectionnez le fichier DDNAOptions.dox.

Remarque : Si vous n'avez pas exécuté DesktopDNA.exe, cliquez sur Fichier, Nouveau pour créer le fichier.

3. Dans le volet gauche de l'éditeur d'options DMM, développez le sous-noeud Journalisation.
Une liste de tous les sous-noeuds Journalisation apparaît.
4. Sélectionnez le sous-noeud Journal d'annulation.
Les options de journal d'annulation apparaissent dans le volet droit de l'éditeur d'options DMM.
5. Modifiez l'option Créer un journal d'annulation. Par défaut, elle est activée. Désactivez cette option pour désactiver la création d'un fichier journal d'annulation.
6. Enregistrez le fichier DDNAOptions.dox.
La création d'un fichier journal d'annulation est désactivée.

Désactivation de l'authentification des profils utilisateur du domaine

Vous pouvez désactiver l'option Authentifier les profils des utilisateurs du domaine pour optimiser les performances de l'ordinateur. Si vous désactivez cette option, les profils utilisateur du domaine sélectionnés pour la migration ne sont pas authentifiés par leur gestionnaire de domaine.

Pour désactiver l'authentification des profils des utilisateurs du domaine :

1. A partir du menu Démarrer, lancez l'éditeur d'options DMM.
L'éditeur d'options DMM s'ouvre.
2. Dans le menu Fichier, choisissez Ouvrir ou cliquez sur le bouton Ouvrir de la barre d'outils. Accédez au dossier d'installation de CA DMM, puis sélectionnez le fichier DDNAOptions.dox.
Remarque : Si vous n'avez pas exécuté DesktopDNA.exe, cliquez sur Fichier, Nouveau pour créer le fichier.
3. Dans le volet gauche de l'éditeur d'options DMM, cliquez sur Migration de sécurité.
Les options de migration de sécurité s'affichent dans le volet droit de l'éditeur d'options DMM.
4. Localisez l'option Authentifier les profils des utilisateurs du domaine.
Cette option permet au serveur de domaine d'authentifier les profils des utilisateurs du domaine. Les valeurs valides sont Jamais, Toujours et Jamais lors d'une migration via un câble de croisement. CA DMM utilise la valeur par défaut : Jamais lors d'une migration via un câble de croisement.

5. Remplacez le paramètre par Jamais.
6. Enregistrez le fichier DDNAOptions.dox.

Le serveur de domaine n'authentifie pas les profils d'utilisateurs du domaine.

Désactivation du journal manifeste

Le journal manifeste est un fichier XML qui recense les détails d'une migration. L'option de journal manifeste détermine si vous souhaitez créer un journal manifeste lors du stockage ou de l'application d'un fichier DNA. Pour améliorer les performances, assurez-vous que cette option est désactivée.

Pour désactiver le journal manifeste :

1. A partir du menu Démarrer, lancez l'éditeur d'options DMM.
L'éditeur d'options DMM s'ouvre.
2. Dans le menu Fichier, choisissez Ouvrir ou cliquez sur le bouton Ouvrir de la barre d'outils. Accédez au dossier d'installation de CA DMM, puis sélectionnez le fichier DDNAOptions.dox.
Remarque : Si vous n'avez pas exécuté DesktopDNA.exe, cliquez sur Fichier, Nouveau pour créer le fichier.
3. Dans le volet gauche de l'éditeur d'options DMM, cliquez sur Journalisation, Journal manifeste.
Les options de journal manifeste apparaissent dans le volet droit de l'éditeur d'options DMM.
4. Localisez l'option Créer un journal manifeste, puis vérifiez que la case Créer un journal manifeste n'est pas cochée.
5. Enregistrez le fichier DDNAOptions.dox.
La création du fichier journal manifeste est désactivée.

Désactivation du journal de débogage

L'option de journal de débogage vous permet de spécifier si vous souhaitez créer un journal de débogage lors de l'application d'un fichier DNA à l'ordinateur de destination. Pour optimiser les performances de l'ordinateur, assurez-vous néanmoins que cette option n'est pas sélectionnée.

Pour désactiver le journal de débogage :

Dans l'interface utilisateur de CA DMM, procédez comme suit :

1. Cliquez sur Options, puis sur Journaux.
La boîte de dialogue Options de journal s'ouvre.
2. Cliquez sur Avancé.
La boîte de dialogue Options de journal avancées s'ouvre.
3. Assurez-vous que la case de groupe du journal de débogage n'est pas cochée.
Le cas échéant, aucun fichier de journal de débogage n'est créé.
4. Cliquez sur OK.

Si vous utilisez un fichier Options, procédez comme suit :

1. A partir du menu Démarrer, lancez l'éditeur d'options DMM.
L'éditeur d'options DMM s'ouvre.
2. Dans le menu Fichier, choisissez Ouvrir ou cliquez sur le bouton Ouvrir de la barre d'outils. Accédez au dossier d'installation de CA DMM, puis sélectionnez le fichier DDNAOptions.dox.
Remarque : Si vous n'avez pas exécuté DesktopDNA.exe, cliquez sur Fichier, Nouveau pour créer le fichier.
3. Dans le volet gauche de l'éditeur d'options DMM, cliquez sur Journalisation, Journal de débogage.
Toutes les options du journal de débogage apparaissent dans le volet droit de l'éditeur d'options DMM.
4. Assurez-vous que l'option Créer un journal de débogage n'est pas sélectionnée.
5. Enregistrez le fichier DDNAOptions.dox.
La création du fichier journal de débogage est désactivée.

Désactivation du journal réseau

L'option Journal réseau détermine si vous souhaitez créer un journal de réseau lors d'une migration en temps réel. Pour optimiser les performances de l'ordinateur, assurez-vous néanmoins que cette option est désactivée.

Pour désactiver le journal réseau :

Dans l'interface utilisateur de CA DMM, procédez comme suit :

1. Cliquez sur Options, puis sur Journaux.
La boîte de dialogue Options de journal s'ouvre.
2. Cliquez sur Avancé.
La boîte de dialogue Options de journal avancées s'ouvre.
3. Assurez-vous que la case de groupe Journal réseau n'est pas cochée.
Le cas échéant, aucun fichier journal réseau n'est créé.
4. Cliquez sur OK.

Si vous utilisez un fichier Options, procédez comme suit :

1. A partir du menu Démarrer, lancez l'éditeur d'options DMM.
L'éditeur d'options DMM s'ouvre.
2. Dans le menu Fichier, sélectionnez Ouvrir ou cliquez sur le bouton Ouvrir de la barre d'outils. Accédez au dossier d'installation de CA DMM, puis sélectionnez le fichier DDNAOptions.dox.

Remarque : Si vous n'avez pas exécuté DesktopDNA.exe, cliquez sur Fichier, Nouveau pour créer le fichier.

3. Dans le volet gauche de l'éditeur d'options DMM, cliquez sur Journalisation, Journal réseau.

Toutes les options du journal réseau apparaissent dans le volet droit de l'éditeur d'options DMM.

4. Assurez-vous que l'option Créer un journal réseau n'est pas sélectionnée.
5. Enregistrez le fichier DDNAOptions.dox.

La création du fichier journal réseau est désactivée.

Définition du niveau du journal d'événements

Le niveau du journal d'événements vous permet de spécifier le niveau de détail que vous souhaitez enregistrer ou capturer dans le journal des événements. Pour optimiser les performances de l'ordinateur, assurez-vous que le niveau de journalisation est défini sur Erreur.

Pour définir le niveau du journal d'événements :

Dans l'interface utilisateur de CA DMM, procédez comme suit :

1. Cliquez sur Options, puis sur Journaux.
La boîte de dialogue Options de journal s'ouvre.
2. Dans la liste déroulante Niveau disponible dans la zone Journal d'événements, sélectionnez Erreurs.
3. Cliquez sur OK.

Si vous utilisez un fichier Options, procédez comme suit :

1. A partir du menu Démarrer, lancez l'éditeur d'options DMM.
L'éditeur d'options DMM s'ouvre.
2. Dans le menu Fichier, choisissez Ouvrir ou cliquez sur le bouton Ouvrir de la barre d'outils. Accédez au dossier d'installation de CA DMM, puis sélectionnez le fichier DDNAOptions.dox.
Remarque : Si vous n'avez pas exécuté DesktopDNA.exe, cliquez sur Fichier, Nouveau pour créer le fichier.
3. Dans le volet gauche de l'éditeur d'options DMM, cliquez sur Journalisation, Journal d'événements.
Dans le volet droit de l'éditeur d'options DMM, toutes les options du journal d'événements s'affichent.
4. Localisez l'option Niveau du journal d'événements.
Les valeurs valides sont : Erreur, Avertissement et Information. Par défaut, CA DMM applique l'option Erreur.
5. Vérifiez que l'option Erreur est sélectionnée.
6. Enregistrez le fichier DDNAOptions.dox.
Le niveau Journal d'événements est défini sur Erreur.

Création de fichiers auto-extractibles déconseillée

La création de fichiers DNA auto-extractibles prend plus longtemps que celle de fichiers DNA standard. Si vous n'avez pas besoin de l'option d'auto-extraction et que vous souhaitez optimiser les performances du système, enregistrez les fichiers DNA au format standard.

Désactivation de l'option Migrer les appartenances de groupes

Par défaut, l'option Migrer les appartenances de groupes est activée. Si vous n'avez pas besoin de migrer la sécurité du groupe, désactivez cette option dans le fichier d'options DMM.

Pour désactiver l'option Migrer les appartenances de groupes :

1. A partir du menu Démarrer, lancez l'éditeur d'options DMM.

L'éditeur d'options DMM s'ouvre.

2. Dans le menu Fichier, choisissez Ouvrir ou cliquez sur le bouton Ouvrir de la barre d'outils. Accédez au dossier d'installation de CA DMM, puis sélectionnez le fichier DDNAOptions.dox.

Remarque : Si vous n'avez pas exécuté DesktopDNA.exe, cliquez sur Fichier, Nouveau pour créer le fichier.

3. Dans le volet gauche de l'éditeur d'options DMM, cliquez sur Migration de sécurité.

Toutes les options de migration de sécurité s'affichent dans le volet droit de l'éditeur d'options DMM.

4. Désactivez l'option Migrer les appartenances de groupes.
5. Enregistrez le fichier DDNAOptions.dox.

La migration de l'appartenance aux groupes est désactivée.